

**BÂTIMENT CFA
BOURGOGNE**

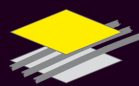
Association régionale des CFA du BTP de Bourgogne

Restons connectés :

www.batimentcfabourgogne.com



Lieu de formation



**BÂTIMENT CFA
SAÔNE-ET-LOIRE**

Le réseau de l'apprentissage BTP

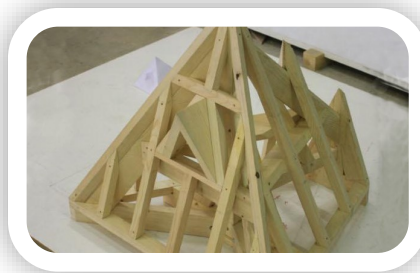
CAP CHARPENTE BOIS

Le Métier :

C'est un acteur de la construction bois qui intervient en atelier et sur le chantier pour fabriquer et mettre en œuvre des ouvrages de structure, d'ossature réalisés en bois et composants dérivés. Il est capable de tracer et tailler des éléments de structure. Il est capable de modifier, d'assembler et de « lever » les éléments sur site.

Enseignement professionnel :

- Analyse de situation professionnelle
- Réalisation d'ouvrages charpente bois
- Fabrication d'un ouvrage spécifique
- Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier
- Prévention santé environnement



Enseignement général :

- Français
- Histoire, Géographie
- Mathématiques
- Sciences
- EPS

Les débouchés :

- CAP Menuisier Fabricant de Menuiserie, Agencement / CAP Menuisier Installateur (1 an)
- BP Charpente / BAC Pro (TCB) Technicien Constructeur Bois (2 ans)
- Emploi de charpentier dans une entreprise

Conditions d'admission :

- A partir de 16 ans (Ou après une classe de 3ème) et jusqu'à 30 ans révolus
- Avoir une entreprise d'accueil

Le statut et la rémunération :

- Statut de salarié d'une entreprise
- Rémunération en pourcentage du Smic en fonction de votre âge, de l'année préparée ainsi que du conventionnement de l'entreprise

